



# MODÉLISTES CLUB DE SELESTAT

[Accueil](#)   [Avion](#)   [Bateaux](#)   [Le club](#)   [Météo](#)   [Nous contacter](#)

[Le club](#) » [News](#)

## LES NEWS DU MODÉLISTES CLUB DE SELESTAT

### LES DRONES AU SERVICE DE LA VITICULTURE

Les viticulteurs du monde entier font de plus en plus appel aux drones pour réaliser un diagnostic, une gestion de la vigueur et indice de la végétation etc.

Hors France certains pays vont même jusqu'à réaliser des traitements phytosanitaires, ce qui est strictement interdit en France.

Ce service d'assistance avec drones est réalisé en France par plusieurs **professionnels** enregistrés auprès de la **DGAC** et ayant souscrit aux **assurances** nécessaires à la pratique de **drone professionnel**.

Lors des portes ouvertes du 30 avril 2019 à EPLEFPA (Etablissement Public Local d'Enseignement et Formation Professionnelle Agricole) de ROUFFACH (68) dans le cadre de l'animation Vigne 4.0: les nouvelles technologies au service de la viticulture, une démonstration de vol de drone avec captage d'images sur une parcelle de vigne désignée, a été réalisée par une l'**Entreprise Alsacienne AERO VISION** dirigée par



**Arnaud SOHLER.**

Belle prestation aéronautique réalisée dans les règles de l'art précédée et suivie d'un exposé très professionnel. Le public essentiellement constitué de viticulteurs n'a pas manqué de questions tant sur les retombées de ces images sur la gestion de l'exploitation viticole, que sur les modalités d'interventions et performances des drones qui vont être utilisés.

Dans le contexte professionnel présent, un drone de très faible poids a été mis en oeuvre.



## **RAPPEL: RESTRICTIONS DES ZONES DE SURVOL EN FRANCE.**

La réglementation des zones de survol "Sport-Loisirs" est strictement encadrée en France. [Consultez le site gouvernemental.](#)



Ci-contre un extrait de la zone de Sélestat, en date du 04-02-2017. Le terrain du **MCS** est bien visible près de la forêt (centre droit sur cette copie d'écran).

En règle générale ne pratiquez pas l'aéromodélisme ailleurs que sur les sites de vols officiellement autorisés et répertoriés, avec les licences adéquates au modèle mis en l'air.